



L'IEDOM fête le 7 janvier 2009 le cinquantième anniversaire de sa création

Au cours de ses cinquante années d'existence, l'IEDOM a su relever plusieurs défis d'importance :

- dans le domaine fiduciaire, l'harmonisation des signes monétaires avec le déploiement en 1975 du franc Banque de France, puis la mise en place en 2002 de l'euro
- dans le domaine des systèmes de paiement, d'importants progrès ont été réalisés sur le traitement des valeurs, l'échange physique des moyens de paiement au sein des chambres de compensation locales ayant fait place à une dématérialisation des flux qui, demain, sera gérée au niveau européen...
- au titre des missions de service public exercées pour le compte de l'Etat, la mise à disposition des usagers et de la communauté bancaire de facilités identiques à celles disponibles en métropole : ainsi, l'objectif d'exhaustivité des fichiers nationaux gérés par la Banque de France est atteint, la transmission des informations ayant été certes facilitée par les progrès des télécommunications ; de même pour le traitement des situations de surendettement des ménages, les agences de l'IEDOM rendent le même service que les succursales de la Banque de France.
- au titre des services d'intérêt général, l'IEDOM a su s'imposer comme un observateur attentif, impartial et écouté de la conjoncture et du développement des économies ultramarines comme en attestent le nombre, la qualité et l'audience de ses publications.

Le cadre institutionnel de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer a lui aussi évolué : la création de l'Eurosystème a conforté l'IEDOM dans son rôle de banquier central délégué, dont le capital d'expérience et la connaissance des réalités ultramarines sont reconnus. La traduction concrète de cette reconnaissance est donnée par l'ordonnance du 19 avril 2000, qui fait de l'IEDOM un établissement public autonome intégré à l'Eurosystème et étroitement associé à la Banque de France.

Pour marquer cet anniversaire, différents événements sont prévus tout au long de l'année, en agences comme au siège de l'IEDOM.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Le dispositif de suivi de la crise par les Instituts d'émission

Dans le contexte de la crise financière, l'IEDOM et l'EIOM assurent un suivi de l'application des directives gouvernementales et des implications économiques dans les DCOM et les COM, à partir des informations quantitatives et qualitatives recueillies par les agences.

Le dispositif d'accompagnement des entreprises, mis en œuvre dans le cadre du plan de financement de l'économie, est désormais opérationnel dans l'ensemble des géographies. Globalement, les établissements de crédit déclarent ne pas avoir de problème de liquidité et ne pas avoir modifié leur politique de crédit. Si aucune évolution sensible des crédits n'est observée dans les COM, on note un ralentissement du rythme de croissance des encours dans les DOM au cours du troisième trimestre 2008. Concernant les répercussions sur la sphère économique, le ralentissement de la conjoncture amorcé au début de l'année 2008 se poursuit au quatrième trimestre, avec notamment une baisse significative de l'activité dans les secteurs de la construction et du commerce automobile. Il est cependant difficile d'identifier, à ce stade, un éventuel impact de la crise financière, d'autant que d'autres facteurs sont à l'origine de ce ralentissement dans les différentes géographies (baisse de la commande publique, mouvements sociaux récents affectant l'activité de nombreux secteurs..).

Plan de relance de l'outre-mer

M. Yves Jégo, Secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer a annoncé le 9 décembre 2008 que le plan de relance de l'économie française s'appliquait également dans l'outre-mer, qui va disposer d'une enveloppe de 113 millions d'euros dans le Fonds exceptionnel d'investissement. Les mesures de portée nationale s'appliqueront sans dispositions particulières dans les DOM (grands projets structurants, augmentation du fonds de compensation de la TVA soutenant les investissements des collectivités locales, soutien aux PME, augmentation des garanties portant sur les financements assurée par l'Agence française de développement (AFD), révision de la politique des marchés publics...)

10^e anniversaire de l'euro

Le 1^{er} janvier 2009, la monnaie unique a fêté son dixième anniversaire qui a aussi été marqué par l'entrée de la Slovaquie dans la zone euro comme 16^e membre. A cette occasion, les pays de la zone euro émettront en janvier une pièce commémorative de 2 euros.

Actualités bancaires

1 - Banalisation du livret A

Depuis le 1^{er} janvier 2009, toutes les banques peuvent distribuer dans leurs réseaux le livret A. Pour limiter les risques de multidétention et de fraude, les épargnants devront signer une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils ne possèdent pas déjà de livret A ou bleu avant d'en ouvrir un. Les banques sont tenues de vérifier l'exactitude des informations transmises par leurs clients. La Banque Postale conserve le rôle qu'elle joue en matière d'accessibilité bancaire au travers du livret A. Les textes réglementaires ont été publiés au J.O du 5 décembre 2008.

2 - Droit au compte

La charte d'accessibilité pour renforcer l'effectivité du droit au compte, adoptée par l'AFECEI (Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement) et homologuée par un arrêté du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, est entrée en application le 1^{er} janvier 2009.

La gestion du surendettement

Les secrétariats des commissions de surendettement des DOM utilisent depuis le 2 janvier 2009 l'application nationale SUREN 2 pour l'instruction des dossiers de surendettement. Cet outil allie sécurité et confort des traitements avec notamment une alimentation automatique des inscriptions au FICP (Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers). Il est également conçu pour réaliser des économies de papier en favorisant le plus souvent possible la transmission des courriers par voie électronique. A moyen terme, il intégrera un outil d'aide à la décision qui guidera les gestionnaires dans l'élaboration des plans.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

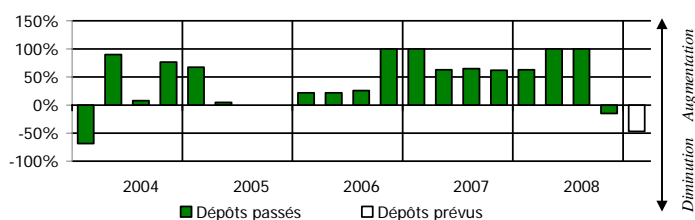
Les perspectives du secteur bancaire local à travers le prisme de l'enquête d'opinion des dirigeants

Contrairement à l'évolution dégagée sur les premiers mois de 2008, l'analyse des soldes d'opinions **des dirigeants des établissements de crédit interrogés par l'IEDOM** laisserait entrevoir, pour le second trimestre consécutif, un nouveau ralentissement dans le rythme de collecte des dépôts pour le 1^{er} trimestre 2009. Concernant la distribution de crédit, les soldes d'opinion des dirigeants interrogés révèlent une possible contraction de la production de crédits à l'équipement des entreprises. Par contre, la progression des encours de crédits d'exploitation aux entreprises, de financement de l'habitat des particuliers ainsi que des crédits à la consommation devraient se poursuivre, au regard des opinions exprimées.

Les opinions des dirigeants semblent se rejoindre sur la perspective d'une croissance de leur résultat pour le trimestre à venir, sous l'impulsion conjuguée de l'augmentation attendue de leur PNB et de charges d'exploitation contenues.

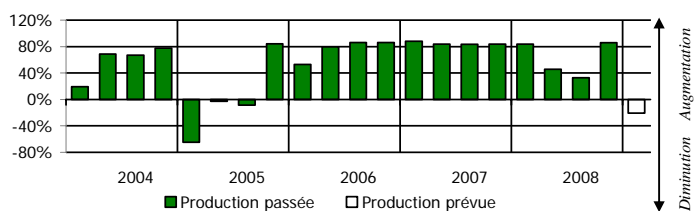
Enfin, les établissements de crédit restent très attentifs aux évolutions du climat social et à l'environnement économique et financier, notamment au niveau international.

Collecte des dépôts

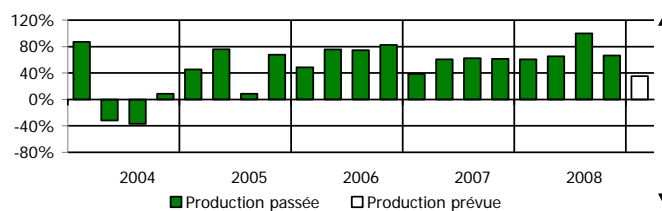


Soldes d'opinions des dirigeants (BFCOI, BRED-BP, BR, CRCAMR, SOFIDER, SOREFI)

Crédits d'équipement aux entreprises



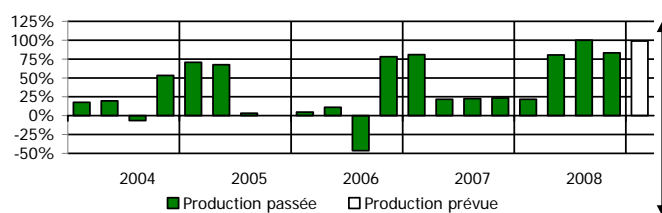
Crédits d'exploitation aux entreprises



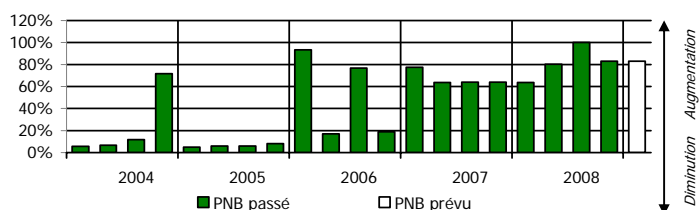
Crédits à l'habitat des particuliers



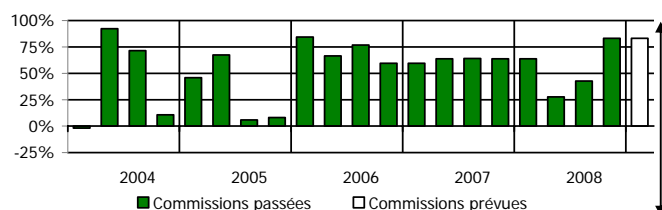
Crédits à la consommation des particuliers



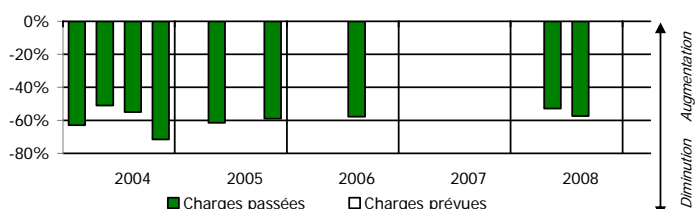
Produit net bancaire



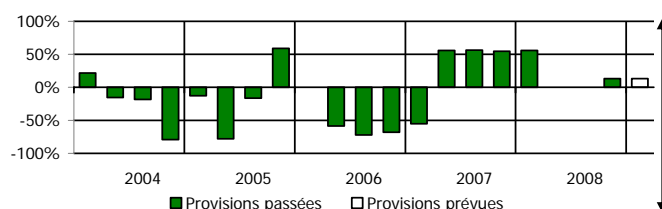
Commissions



Charges d'exploitation



Coût du risque



Séminaire sur l'aquaculture outre-mer

L'Association pour le développement de l'aquaculture à Mayotte (Aquamay) a organisé, du 3 au 6 décembre, un Séminaire sur l'aquaculture outre-mer. Une quarantaine d'intervenants extérieurs y ont participé avec, entre autres, des représentants du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, du Secrétariat d'État à l'outre-mer, de l'Office de Développement de l'Économie Agricole des Départements d'Outre-Mer (ODEADOM), de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), ainsi que des professionnels du secteur de Polynésie, Nouvelle-Calédonie, des Antilles, de Saint-Pierre et Miquelon, de La Réunion mais également de l'Île Maurice et d'Australie. Des conférences ont été organisées ainsi que des visites de sites tels que l'atelier de transformation du poisson de la COPEMAY (Coopérative des Pêcheurs de Mayotte), l'écloserie d'Aquamay et les installations de Mayotte Aquaculture. Enfin, le Séminaire s'est clôturé par l'inauguration des travaux d'aménagement de la Pépinière d'Entreprises Aquacoles d'Aquamay, à Hajangua.

Conférence débat de la Jeune Chambre Économique de Mayotte

La Jeune Chambre Économique de Mayotte (JCEM) a organisé, le 12 décembre, une conférence-débat portant sur « L'avenir de l'entrepreneuriat à Mayotte », au cours de laquelle elle a présenté, dans un premier temps, les missions et activités de l'association. Plusieurs intervenants ont ensuite donné leur avis sur la situation économique actuelle : chambres consulaires, syndicats (MEDEF, Fédération Mahoraise du BTP et Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment), Conseil général, banquiers, Boutique de Gestion et IEDOM. L'objectif était de souligner les difficultés rencontrées par les entreprises mahoraises, qu'elles soient liées à la crise financière internationale actuelle ou propres au contexte local, et de présenter les différentes actions mises en œuvre pour tenter d'y remédier.

Adoption du Budget primitif 2009 du Conseil général

Le Budget primitif de 2009 du Conseil général a été adopté lors de la dernière séance plénière de l'année 2008, le 22 décembre. D'un montant total de 363 millions d'euros, il prévoit 266 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 97 millions d'euros pour la section investissement.

Adaptation des dispositions relatives à Mayotte du code monétaire et financier et du code des assurances

Le décret n° 2008-1549 du 31 décembre 2008 portant adaptation des dispositions relatives à Mayotte du code monétaire et financier et du code des assurances a été publié au Journal Officiel du 1^{er} janvier 2009.

Application de règlements de la Banque Centrale Européenne à Mayotte

Par décision du 16 décembre 2008 et conformément à l'article L 711-15 du Code monétaire et financier, le Gouverneur de la Banque de France a décidé de rendre applicables dans la Collectivité départementale de Mayotte et dans la Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon, le règlement n° 1053/2008 de la BCE du 23 octobre 2008 (BCE/2008/11), contenant des modifications temporaires aux règles applicables à l'éligibilité des garanties, ainsi que la décision n° 2008/874 de la BCE du 14 novembre 2008 (BCE/2008/15). Les textes du règlement et de la décision en question sont consultables par le public, notamment auprès de l'agence de l'IEDOM à Mamoudzou.

Modifications des allocations de rentrée scolaire et de logement

Par arrêté du 31 décembre 2008, le plafond de ressources pour percevoir l'allocation de rentrée scolaire à Mayotte est fixé à 13 449 euros pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, montant majoré de 1 345 euros par enfant. De même, par arrêté du 31 décembre 2008, le plafond mensuel de l'allocation de logement a été revalorisé. Ces arrêtés ont été publiés au Journal Officiel du 1^{er} janvier 2009.

Consultation du public sur l'eau

En application de la directive européenne dite « directive-cadre sur l'eau » et du décret n° 2005-475 du 16 mai 2005, une consultation du public est ouverte du 15 décembre 2008 au 15 juin 2009, dans les DOM et dans la Collectivité Départementale de Mayotte. Cette consultation porte sur le Plan de gestion des eaux de ces bassins, pour la période allant de 2010 à 2015. Les documents mis à la consultation comprennent le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), le rapport environnemental et le projet de programmes de mesures correspondants. À Mayotte, les documents soumis à consultation sont mis à disposition du public dans les locaux de la Préfecture (Mamoudzou et Dzaoudzi), dans les locaux de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, dans les mairies ainsi que sur le site Internet de la Préfecture <http://www.mayotte.pref.gouv.fr>.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		nov.-08	108,3	0,0%	5,2%
Chômage (source : ANPE)	Nombre de demandeurs d'emploi (inscrits à l'ANPE)		févr.-08	14 524	-	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	nov.-08	20 125	-41,7%	-47,7%
	(hydrocarbures compris)	cumulées	nov.-08	382 422	-	10,7%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	nov.-08	440	-18,5%	-37,4%
		cumulées	nov.-08	4 288	-	-29,1%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	nov.-08	2,18%	0,62 pt	0,36 pt
		cumulés	nov.-08	1,12%	0,06 pt	-0,63 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	nov.-08	295	-21,8%	11,3%
		cumulés	nov.-08	3 854	-	13,7%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	nov.-08	15 438	-22,9%	2,2%
		cumulés	nov.-08	223 796	-	7,3%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	nov.-08	20,7	-24,0%	-23,6%
		cumulés	nov.-08	336,8	-	-3,5%
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	sept.-08	44	15,8%	15,8%
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	sept.-08	320	-	-2,4%
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	sept.-08	33 154	459,3%	31,2%
		cumulés	sept.-08	269 476	-	9,8%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	nov.-08	9 388	57,5%	-28,4%
		cumulées	nov.-08	189 392	-	136,8%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-08	33 321	0,5%	4,5%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	sept.-08	17 405	25,7%	16,0%
		cumulées	sept.-08	143 684	-	15,9%
Ylang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	nov.-08	1,5	359,1%	118,0%
		cumulés	nov.-08	6,5	-	-5,6%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	nov.-08	147,7	-100,0%	248,6%
	cumulées	nov.-08	599,2	-	21,5%	
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	déc.-08	77	-40,8%	-43,0%
		cumulés	déc.-08	1 320	-	2,4%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	déc.-08	23	-4,2%	91,7%
	cumulés	déc.-08	268	-	3,1%	
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	nov.-08	0,0	-	-
		cumulés	nov.-08	30,0	-	-76,9%
	- valeur (en euros)	mensuelles	nov.-08	0,0	-	-
	cumulées	nov.-08	2 465,0	-	-23,0%	

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement	2,50%	10/12/2008
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00%	10/12/2008
Taux de la facilité de dépôt	2,00%	10/12/2008

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08
ANNEE 2007	2,95%	JO du 21/02/07

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/08)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,00%	4,00%	4,50%	2,50%	2,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
4,2680%	3,8125%	3,1616%	2,4511%	2,9590%	3,2570%	3,3300%	3,4180%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
4,44%	4,36%	4,02%	3,53%	4,64%	4,56%	4,22%	3,73%

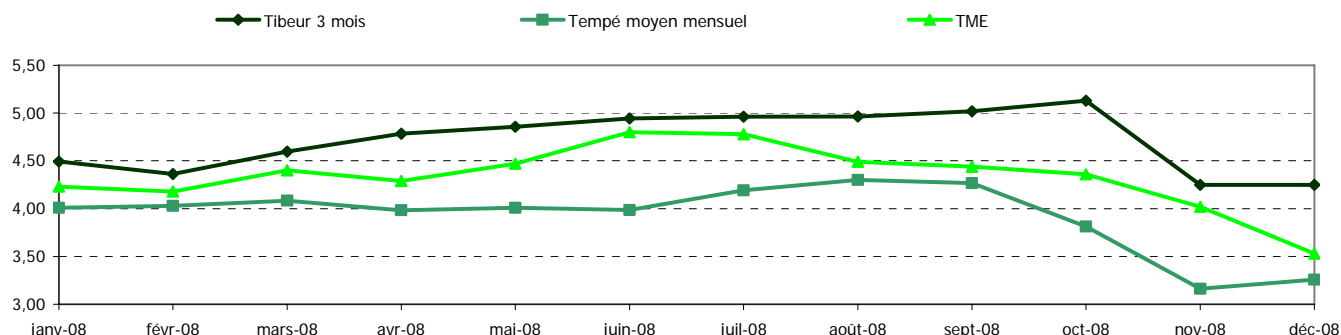
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		7,80%			
Prêts à taux variable		7,80%			
Prêts relais		7,72%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,32%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		21,11%	Découverts en compte (1)		14,55%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		9,92%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

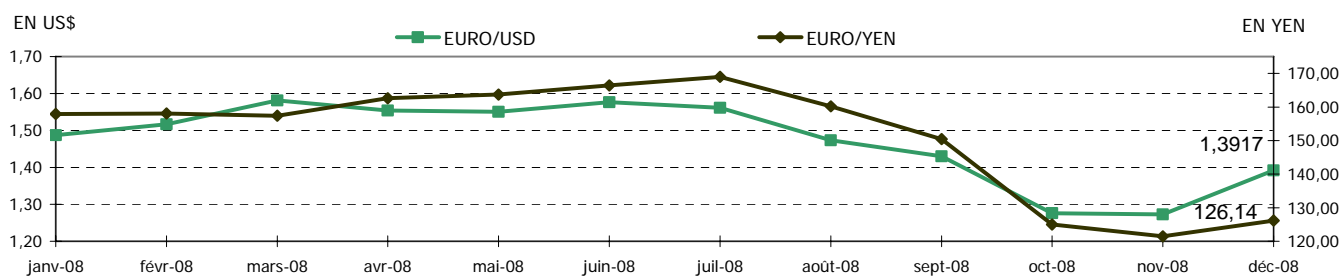
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3917	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0667	EURO/SRD (Surinam)	3,84151
EURO/JPY (Japon)	126,1400	EURO/BWP (Botswana)	10,57990	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,52246
EURO/CAD (Canada)	1,6998	EURO/SCR (Seychelles)	23,2551	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,8504
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,95250	EURO/MUR (Maurice)	44,7436	EURO/BBD (La Barbade)	2,8184
EURO/SGD (Singapour)	2,0040	EURO/BRL (Brésil)	3,2436	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,85949
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7858	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,02618	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2635,29	EURO/XCD (Dominique)	3,74847	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK